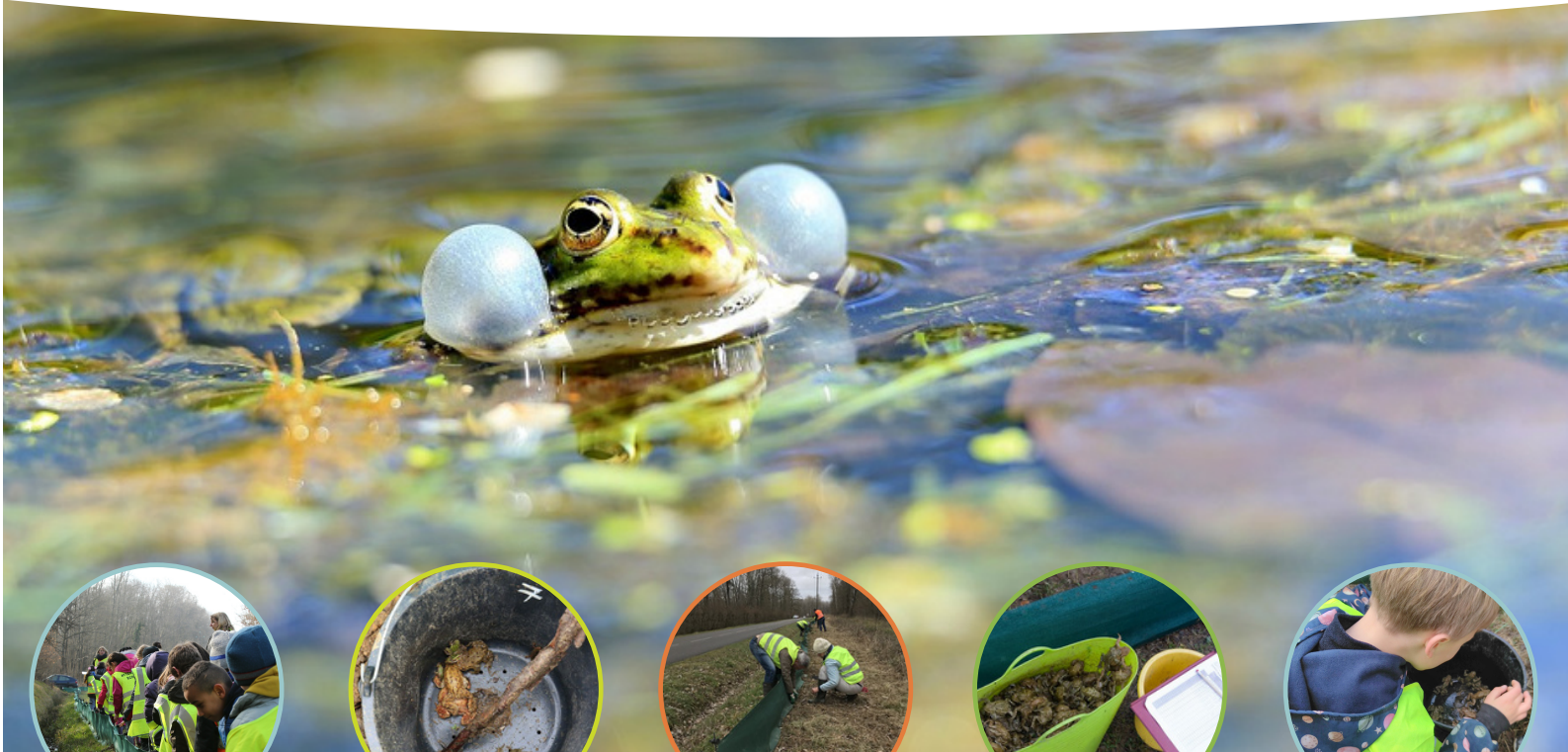


# Bilan 2023

## du barrage temporaire pour amphibiens




**L'histoire du barrage temporaire a débuté en 2008 avec un objectif : protéger les amphibiens. Mais cet ouvrage a également d'autres rôles. Depuis 15 ans, il est un formidable outil de sensibilisation à la fragilité des zones humides et une aventure humaine enrichissante pour des dizaines de bénévoles qui s'y investissent chaque année. Un travail partenarial exemplaire s'est construit ici pour faire vivre et valoriser ce barrage temporaire.**

Chaque année, à la fin de l'hiver, les amphibiens convergent en direction des zones en eau (étangs, mares) pour réaliser leur cycle de reproduction. C'est le cas du site de l'étang de la Logette à Epieds-Beuvardes où plusieurs milliers de grenouilles, tritons et crapauds traversent la route pour atteindre le plan d'eau. Le franchissement de la route départementale très fréquentée était fatal à bon nombre d'entre eux.

Aussi, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, gestionnaire du site de l'étang de la Logette, a souhaité mobiliser son réseau de bénévoles et de partenaires pour installer et faire vivre un barrage temporaire pour amphibiens et ainsi les protéger d'une mort certaine. Avec le concours des acteurs locaux et des propriétaires de l'étang de la Logette, ce projet a vu le jour en 2008, première année de mise en place du barrage temporaire pour amphibiens.

**Ce document fait le bilan des relevés de l'année 2023 !**



 Boisements où hivernent les amphibiens



# 4130 amphibiens relevés...

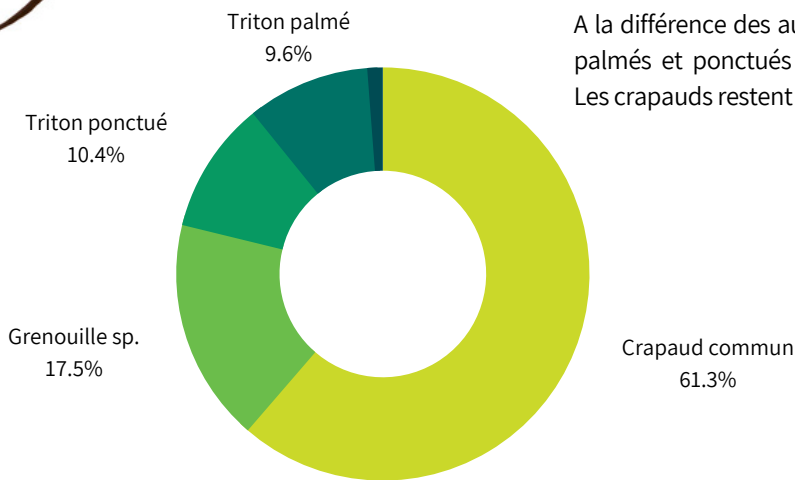
## Le barrage temporaire, une aventure humaine

L'installation du barrage temporaire a lieu chaque année lors d'un chantier nature ouvert à tous. Le samedi 18 février, 23 bénévoles étaient présents pour nous aider à la mise en place du dispositif. Les communes de Beuvarde, Chartèves et de Mont-Saint-Père assurent le relevé du dispositif en complément du Syndicat du bassin versant de l'Ourcq amont et du Clignon, et de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry. Le week-end, des bénévoles prennent le relais.

Grâce à ces partenariats et la motivation des intervenants, le barrage temporaire peut être mis en place et relevé chaque année durant 2 mois.



## Répartition des effectifs pour l'année 2023



A la différence des autres années, les tritons palmés et ponctués sont bien représentés. Les crapauds restent tout de même en tête.

Le barrage temporaire pour amphibiens, c'est 500 mètres de bâches, plusieurs centaines de sardines, 41 seaux et chaque année une vingtaine de bénévoles pour le mettre en place et relever les individus le week-end!

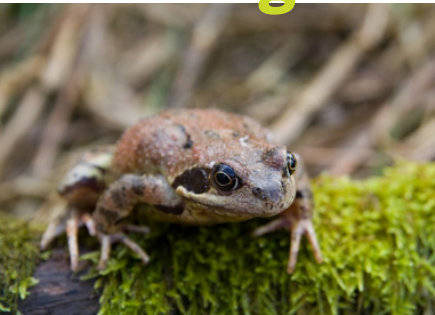
## Crapauduc ou crapaudrome?

Le crapauduc est un système pérenne, avec un tunnel sous la route qui permet la traversée des amphibiens dans les deux sens. Le crapaudrome est un barrage temporaire qui permet le passage dans un seul sens. Démontable, il nécessite chaque année l'intervention de bénévoles.

Vous êtes toujours plus nombreux chaque année à nous accompagner dans l'aventure crapaudrome. **Un grand merci à vous!** C'est grâce à vous que le dispositif perdure.



## 1 barrage temporaire...



Les **Grenouilles rousse et agile** sont de taille moyenne. Elles se distinguent par leur tympan, presque aussi grand que l'oeil. Leur masque temporal est plus ou moins prononcé. Leurs membres postérieurs sont longs.



Le **Triton alpestre** a le dos bleuté et les flancs ponctués de blanc et noir. Son ventre est orange vif.



Le **Crapaud commun** a une pupille horizontale et un iris orange à rouge. Sa peau est pustuleuse. Ses pattes postérieures sont courtes; il semble de ce fait peu agile.



La **Salamandre** reconnaissable par son corps tacheté de jaune et sa queue épaisse et arrondie.

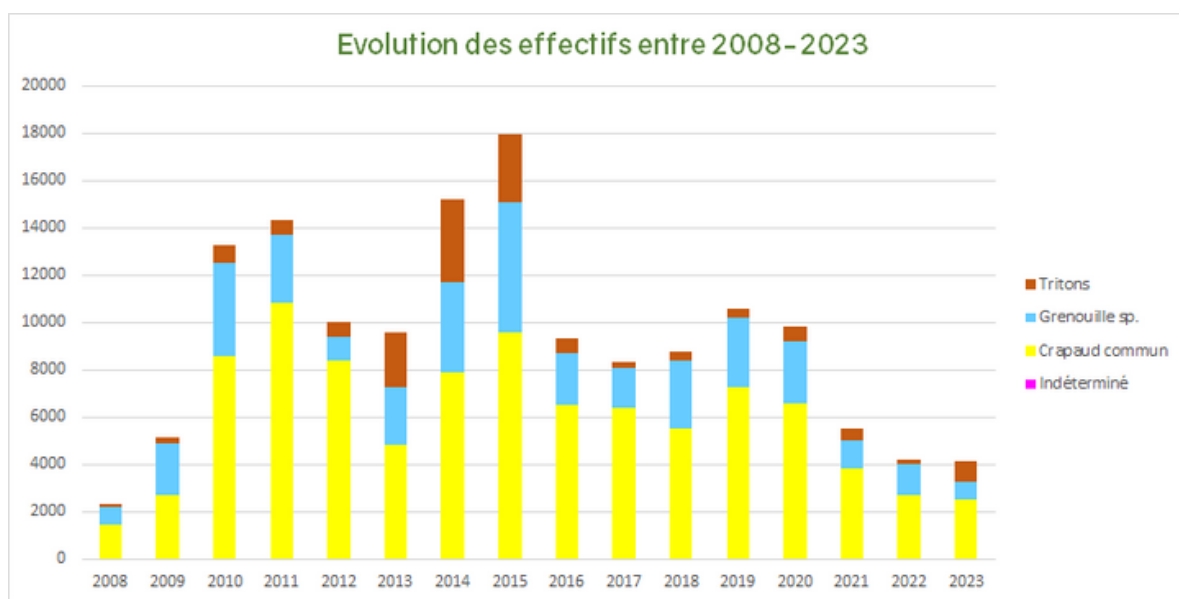
# ...en 2 mois !



## Les résultats de l'année 2023 : une nouvelle année en baisse

Depuis son installation en 2008, le barrage temporaire a permis de sauver plus de **148 447 amphibiens**, dont une grande partie aurait été vouée à une mort probable du fait de la traversée de la route. En 2023, nous avons ensemble sauvé **4 130 individus**. Le graphique montre pour la troisième année consécutive une baisse des effectifs.

Il est difficile à ce jour de donner des raisons à cette diminution. Les températures très douces de début d'année ont probablement amené une partie des amphibiens à débiter plus tôt leur migration. Puis courant mars, l'absence de pluie et plusieurs journées de gel ont stoppé la migration. Il n'est pas impossible que la création de milieux aquatiques au sein des boisements ait poussé les amphibiens à effectuer leur reproduction en ces lieux et ne pas traverser la route. L'année prochaine, il est envisagé d'installer le barrage début février et ainsi observer si des amphibiens débiter leur migration plus tôt.



Depuis 2019, la Salamandre n'avait pas été revue sur le dispositif. Mais elle était de retour en 2022! Rendez-vous l'année prochaine !

## Les petites mares jouxtant le crapaudrome

En 2020, de petites mares jouxtant le crapaudrome ont été créées en compensation d'exploitations forestières à proximité. Ces points d'eau ont accueilli des pontes d'amphibiens cette année. Il est donc possible que certains amphibiens n'aient pas tenté de traverser la route et d'atteindre l'étang de la Logette pour se reproduire. En 2023, des amphibiens ont été installés afin d'identifier la présence d'amphibiens : des tritons étaient présents.



## 7 espèces protégées !



La **Salamandre tachetée** est à son corps noir. Sa queue est tachetée.



Le **Triton ponctué** a le dos grisâtre ponctué de noir chez le mâle. Il est très facilement reconnaissable par son ventre taché de ronds noirs.



La **Grenouille verte** n'a pas de tache temporale. Son corps présente un repli latéro dorsal et des membres postérieurs puissants. Sa pupille est ovale et horizontale et sa coloration intègre souvent du vert.



Le **Triton palmé** a le dos de couleur variable dans les tons de bruns, souvent tacheté chez le mâle. La face inférieure est jaune et se décolore au niveau de la gorge pour atteindre la couleur chair. Ses orteils sont palmés.



Les amphibiens sont **protégés par la Loi**. Le transport de ces derniers, lors des relevés des seaux est autorisé par l'obtention préalable d'un arrêté préfectoral, permettant, à titre exceptionnel, le maniement de ces espèces.

## Un outil de sensibilisation grandeur nature

En 2023, Flavien, animateur nature du Conservatoire a réalisé 8 animations auprès de scolaires de tous niveaux (primaire, collège, lycée). 247 élèves ont pu ainsi découvrir le dispositif. Une sortie nature grand public, encadrée par Clémence, Flavien et des bénévoles, a réuni 32 personnes.



Reporterre, le média de l'écologie, a réalisé un article sur le crapaudrome, l'occasion de mettre en avant les actions du Conservatoire au niveau national.

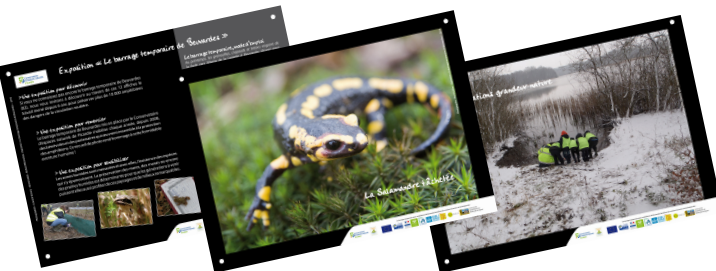
Depuis l'installation du crapaudrome en 2008, 86 animations (grand public et scolaire) ont été réalisées, sensibilisant 2 358 participants. Ces animations sont une belle manière de valoriser le territoire et montrer l'implication des acteurs locaux et des élus dans la prise en compte de la préservation des milieux naturels.

Le 13 mai 2023, l'Assemblée Générale du Conservatoire s'est déroulée à Fère-en-Tardenois. Ce fût l'occasion pour 32 participants de découvrir lors des sorties de l'après-midi, l'étang de la Logette.



## Pensez-y !

Le Conservatoire a réalisé une exposition "Le barrage temporaire pour amphibiens". Elle est disponible à l'emprunt auprès du Conservatoire et de Géodomia, le centre de ressources environnementales basé à Merlieux-et-Fouquerolles.



"Fréquence Grenouille" est une opération du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, soutenue par les Agences de l'eau. Elle donne l'occasion de sensibiliser la population à la nécessité de préserver les zones humides, milieux de vie indispensables à l'équilibre de notre planète.

Les zones humides sont de plus en plus rares et avec elles disparaissent de nombreuses plantes et animaux sauvages dont les emblématiques amphibiens. L'opération se déroule sur 3 mois. 3 mois pour mieux connaître les grenouilles, crapauds et autres tritons et découvrir les écosystèmes fragiles de nos régions.

Vous voulez participer à l'installation ou aux relevés du barrage temporaire et rejoindre les bénévoles ?

**Contactez-nous :**  
  
 Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France  
 4 avenue de l'étoile du Sud, 80440 BOVES  
 www.cen-hautsdefrance.org  
 contact@cen-hautsdefrance.org  
 Tél : 03.22.89.63.96

**Directeur de la publication :** C. Lépine  
**Responsable de la publication :** V. Santune  
**Rédaction :** C. Lambert, M. Rêve  
**Crédits photos :** D. Top, F. Boca, G. Chevallier, C. Lambert, R. Monnehay, A. Messean, M. Rêve / CEN HdF, M. Julien, P. Hue, A. Maréchal  
**Mise en page :** I. Guilbert, M. Rêve  
 Juillet 2023 - Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



Les actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sont permises grâce au soutien et à la participation des adhérents, des donateurs, des bénévoles et bénéficient de l'appui technique et financier de :